

Alimentation, restauration

Les produits vendus aux consommateurs doivent présenter des garanties de sécurité et de santé des personnes. Le consommateur doit être informé des éventuels risques liés au produit, notamment s'il s'agit d'un produit alimentaire. Un restaurateur est quand à lui soumis à plusieurs règles concernant l'hygiène générale de l'établissement, la dénomination des produits vendus, l'information du consommateur sur les prix et les produits et la rédaction de la note remise au client.

- Date limite mentionnée sur les produits alimentaires (DLC, DDM, ...)
- Réglementation dans un bar ou un restaurant (alcool, aliment, hygiène, sécurité)

Questions - Réponses

- Quels allergènes doivent être mentionnés sur un produit alimentaire ?
- Où consulter les résultats des contrôles sanitaires des établissements alimentaires ?

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Pour en savoir plus

- Fiches pratiques de la DGCCRF
Source : Ministère chargé de l'économie
- Étiquetage des OGM dans l'alimentation animale
Source : Ministère chargé de l'économie
- Hygiène alimentaire
Source : Ministère chargé de l'économie
- Température de conservation
Source : Ministère chargé de l'économie
- Agriculture biologique – Obligations des opérateurs bio
Source : Ministère chargé de l'économie
- Cafés : quelles obligations pour les professionnels ?
Source : Ministère chargé de l'économie
- Tout savoir sur le nutri-score
Source : Institut national de la consommation (INC)

Où s'informer ?

- **Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)**

Si vous souhaitez signaler une difficulté rencontrée avec un commerçant

Sur internet

Vous pouvez utiliser le site [Signal Conso](https://signal.conso.gouv.fr/).

La DGCCRF et le commerçant concerné seront informés de votre démarche.

Par téléphone

0809 540 550

Numéro non surtaxé

Heures d'ouverture :

Lundi et mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Mercredi : de 13h15 à 17h15

Jeudi : de 8h30 à 12h30

Vendredi : de 8h30 à 16h

Par courrier

DGCCRF – RéponseConso – BP 60 – 34935 Montpellier Cedex 9

- [Centre européen des consommateurs France](https://www.centre-europeen-consommateurs.fr/)